

**ORDRE
DES
ARCHITECTES**



PROVENCE | ALPES | CÔTE D'AZUR

**Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

REVUE DE PRESSE

2023



REVUE DE PRESSE

2023

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ORDRE DES ARCHITECTES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SOMMAIRE

VIE DE L'ORDRE EN 2023

8 LA PROVENCE

Une nouvelle année de constructions

- Fanny Gelb - 20/01/23

9 TPBM

Les architectes de PACA prônent la nécessité d'une construction durable

- Jean-Pierre Enaut - 23/01/23

10 HAUTE PROVENCE INFO

Les priorités de l'Ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 03/02/23

11 FREQUENCE MISTRAL

Ordre, syndicat et association : le dynamisme des architectes

- François Malabave - 02/04/23

12 LA PROVENCE

Le Conseil de l'Ordre des Architectes en visite

- Marie-Noëlle Paschal - 19/04/23

PROXIMITÉ & SOLIDARITÉ AVEC LES ARCHITECTES

14 TPBM

La filière bois confiante en son avenir

- Rémy Mario - 04/01/23

19 LA PROVENCE

Devenir "Accompagnateurs Rénov"

- 31/03/23

17 L'ECHO DU MARDI

A partir du 1 avril, les archis pourront devenir accompagnateur Rénov'

- 30/03/23

20 LA MARSEILLAISE

ARCHITECTES : L'Ordre compte 99 nouveaux, à 62% féminin

- 04/10/23

21 HAUTE PROVENCE INFO

Région PACA : de nouveaux architectes

- 05/10/23

23 TPBM

Voici les 99 nouveaux architectes pour 2023 en PACA

- Jean-Pierre Enaut - 10/10/23

SENSIBILISATION À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AU RÔLE DE L'ARCHITECTE

27 NEWS TANK CITIES

Nous devons sensibiliser les élus sur la qualité architecturale

- Stéphane Menu - 22/03/2023

29 BATIOCTU

Les architectes de Côte d'Azur souhaitent la création d'un master d'architecture

- Lilas Apollonia Fournier - 22/03/23

32 LES PETITES AFFICHES

Objectif ZAN : la vision des architectes pour un urbanisme de qualité

- Valérie Noriéga - 13/04/23

34 TPBM

Alpes-Maritimes : les architectes tendent la main aux élus pour le ZAN

- Rémy Mario - 04/05/23

37 TPBM

Le CAUE aura plus de force et d'impact que nous

- Hélène Saveuse 16/08/23

39 L'ECHO DU MARDI

L'actualité des archis en PACA, à Apt, Roussillon et Paris

- 04/12/23

DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

43 LA MARSEILLAISE

L'architecture frugale et durable en 69 projets

- David Coquille - 01/02/23

44 BFM TV MARSEILLE

Marseille : une expo sur l'architecture sobre

- 06/02/23

45 TPBM

L'architecture frugale prend ses quartiers à Marseille

- Jean-Pierre Enaut - 14/02/23

47 LE MONITEUR

Le CROA PACA lance un AMI pour aider à la diffusion architecturale

- Christiane Wanaverbecq - 05/09/23

49 LES PETITES AFFICHES

L'Ordre des Architectes PACA lance un AMI pour faire émerger des projets de valorisation de l'architecture

- 18/09/23

52 BATIOCTU

Vélo, architecture et transition écologique font bon ménage dans une expo à Marseille

- Lilas Apollonia Fournier - 19/09/23

55 ALPES ET MIDI

Communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras fêtes les Journées de l'architecture

- 04/10/23

60 LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Journées de l'Architecture : des visites aux Orres et à Baratier

- 12/10/23

VIE DE L'ORDRE



ORDRE DES ARCHITECTES

Une nouvelle année de constructions

Une vaste pièce carrée où percent de larges portes-fenêtres voûtées. Au plafond, une verrière pyramidale complète cet ensemble aérien. C'est au 12, boulevard Théodore-Turner (6^e), siège du Conseil régional de l'Ordre des architectes Paca, qu'a eu lieu hier la traditionnelle soirée des vœux orchestrée par la présidente, Maryline Chevalier. *"On est très fiers de l'énorme travail accompli autour de la protection de nos titres d'architectes, de même les pouvoirs publics nous sollicitent, on n'a plus à pousser les portes nous-mêmes"*, insistait la présidente. Une phrase qui résonnait d'autant plus que les locaux se trouvent à deux pas de la rue d'Aubagne. *"On est prescripteur d'une construction car*

on a des compétences en termes de diagnostic et d'étude de la faisabilité d'un chantier", expliquait-elle. La transition culturelle avec le grand public est un autre point souligné lors de son allocution. En 2023, des interventions d'architectes dans des écoles sont prévues pour présenter ce métier *"d'intérêt public"*, tel que le qualifie celle qui l'exerce depuis vingt ans.

La Haute-Alpine insistait aussi sur la nécessité de construire de manière plus durable. Un partenariat avec Fibois Sud a ainsi vu le jour. *"On favorise ce matériau dont la région est richement dotée, au profit du béton. Comme l'acier, il est plus beaucoup souple"*, précisait enfin *"l'amoureuse du bois"*.

Fanny GELB



La présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes Paca, Maryline Chevalier a présenté, hier, ses vœux. /PHOTO F.G.

Les architectes de Paca prônent la nécessité d'une construction durable

Lors de la cérémonie des vœux du Conseil régional de l'ordre des architectes Paca, le 19 janvier, sa présidente Maryline Chevalier, a détaillé les ambitions de l'ordre en matière de construction et de transformation de la ville.



D.R. - Les architectes de Paca ont présenté leurs vœux.

Maryline Chevalier, présidente du [Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) (Croa Paca), l'a d'emblée affirmé : « *J'aspire à faire de ce lieu qui abrite le Croa **un haut lieu de l'architecture** dans la région où l'on parle de création, de fabrication et de transformation de la ville, de réhabilitation, de logement et de transition écologique.* » D'ailleurs, se tiendra du 31 janvier au 14 avril, l'exposition "Best of du DD", proposée par [EnvirobatBDM](#) en partenariat avec la [Maison de l'architecture et de la ville Paca](#) et le Croa. « *C'est un appel à projets qui permet d'identifier des dynamiques et des réalisations pionnières en matière de développement durable* », a-t-elle précisé, en présence de [Frédéric Corset](#), directeur général d'EnvirobatBDM.

Le Croa Paca a, au fil du temps, développé ses liens avec les élus afin de sensibiliser à la qualité architecturale et au rôle de l'architecte. « *Depuis notre participation à l'élaboration de la **charte de la construction durable** en 2021, nous avons instauré une relation de travail soutenue avec la Ville de Marseille, et en particulier [Mathilde Chaboche](#), adjointe à l'urbanisme* », a-t-elle évoqué.

Utiliser le bois pour des constructions durables

A l'issue d'un atelier de réflexion sur le logement et la **réhabilitation du centre-ville**, six recommandations ont été émises. « *Nous nous engageons de plus en plus pour **une construction plus durable** et nous avons souhaité favoriser l'utilisation du bois dans la construction. C'est de cette conviction qu'est née la volonté d'un partenariat avec [Fibois Sud](#)*», a souligné Maryline Chevalier. Enfin, l'ordre des architectes a signé, en décembre 2022, la première convention partenariale avec le [barreau de Marseille](#) avec pour objectif de mettre en commun les événements et les formations qui concernent les deux ordres.

Les priorités de l'Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Lutter contre l'usurpation du titre en fait partie. L'Ordre des Architectes veille à ce que les architectes soient tous dans le cadre juridique qui règlemente rigoureusement leur profession.

Publié le 03/02/2023 à 13h15



La présidente Maryline Chevalier et son équipe - Tous Droits Réservés

Lors de l'assemblée générale du Conseil régional de l'**Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte-d'Azur**, Maryline Chevalier est revenue sur les missions de cette organisation dont elle est la présidente. L'**Ordre des Architectes** compte 2 851 architectes et 1 094 sociétés d'architecture régionales, "*veille au respect des règles déontologiques*" et vérifie qu'ils ont tous une assurance professionnelle conforme. Il organise des conciliations en cas de litige, peut agir en justice et est en lien avec les maîtres d'ouvrage privés ou publics.

Le mandat de l'actuelle présidente définit 4 priorités : la protection du titre d'architecte, la sensibilisation des élus à la qualité architecturale et au rôle de l'architecte, la transmission d'une culture architecturale pour tous dès le plus jeune âge et enfin, la proximité et la solidarité entre l'Ordre et les architectes de Provence-Alpes-Côte-D'Azur.

La profession s'engage de plus en plus dans la démarche environnementale avec une construction plus durable. Dans ce cadre, "*nous avons aussi souhaité favoriser l'utilisation du bois dans la construction.*" Des réunions d'informations ont déjà eu lieu dans les **Alpes de Haute-Provence** et les Alpes Maritimes, ce sera le tour des autres départements régionaux en 2023.

ORDRE, SYNDICAT ET ASSOCIATION : LE DYNAMISME DES ARCHITECTES !

Dimanche 2 Avril 2023 | Lu 49 fois



Ils sont le premier maillon essentiel de la chaîne de construction. Aux côtés des entreprises et artisans du bâtiment, les architectes conçoivent et réalisent logements et équipements publics ou privés.

Dans le cadre d'un tour en région, l'Ordre des Architectes était à Manosque pour une visite de chantier et une concertation instructive. Guidés par Eric Pierron du cabinet forcalquiérais R+4, les professionnels ont visité le futur centre aqualudique en travaux, chantier commandé par Durance-Luberon-Verdon Agglomération. Un moment qui ne doit rien au hasard car l'accent de la réunion concernait les relations avec les élus et partant la commande publique.

L'ordre a accueilli le président de l'agglomération manosquine qui s'est livré à un véritable plaidoyer envers la profession. Vous entendrez Jean-Christophe Pétrigny dans un instant. A cette occasion, il a invité l'Ordre à participer à une prochaine réunion des maires de l'agglomération pour évoquer leur métier et la création d'un CAUE (Conseil pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement), le 04 étant le seul département de la région non pourvu d'un tel organisme. A suivre donc.

Profession libérale et réglementée, ils sont 2835 architectes en PACA structurés en 1058 sociétés d'architecture. Le professionnel est un dessinateur-concepteur autant qu'un expert et un garant. Construire, aménager les espaces, coordonner les entreprises et contrôler les travaux font son quotidien. Mais avant, il y a les appels à projets et appels d'offres, les dossiers techniques et les fameuses charrettes qui conditionnent tout chantier.

Les opportunités comme les contraintes sont là. Rénover, agrandir et maîtriser les budgets ou l'énergie en respectant les normes et règlements imposés par la loi (rénovation urbaine ou artificialisation des sols par exemple). Mais aussi lutter contre l'usurpation du titre (non un permis de construire à 20 €, c'est juste impossible !) et nourrir la synergie entre association, syndicat et l'Ordre furent au menu des travaux de la réunion manosquine.

Je vous propose d'écouter Jean-Christophe Pétrigny mais d'abord Maryline Chevalier qui préside l'Ordre des Architectes dans notre région.

GRÉOUX-LES-BAINS

Le Conseil de l'Ordre des Architectes en visite

Le Conseil de l'Ordre des Architectes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CroaPaca) s'est réuni les 30 et 31 mars derniers en séance délocalisée dans notre département. La première journée était consacrée à une rencontre avec les 55 architectes basés dans les Alpes-de-Haute-Provence et les acteurs locaux : élus, chargés de projet Petites villes de demain, professionnels de l'acte de bâtir. Cette journée était assortie de la visite du chantier du futur centre aqualudique de Manosque, puis d'échanges sur le métier d'architecte et ses enjeux locaux. La deuxième journée réunissait une vingtaine de Conseillers de l'Ordre régional au Centre de Congrès de l'Étoile, autour de Maryline Chevalier, présidente CroaPaca, qui en a profité pour défendre le rôle de l'architecte.

"Acteur indispensable"

"Dans le contexte particulier que nous vivons, avec le dérèglement climatique, l'architecte est un acteur indéniable, et indispensable. En anticipation de la communauté scientifique, et en rapport avec les économies d'énergie et le développement durable, l'architecte est le seul à pouvoir parler aux maçons, comme à l'ingénieur et au maître d'ouvrage. Il fait la synthèse technique de l'ensemble des contraintes, afin de réussir à bâtir des constructions à la fois fonctionnelles et confortables pour l'utilisateur."

Les conseillers réfléchissent à la transmission d'une culture architecturale dès le plus jeune



Régis Chaumont, seul conseiller de l'Ordre des Architectes du département, Maryline Chevalier, présidente du CroaPaca, et le maire Paul Audan qui a accueilli cette réunion délocalisée. /PHOTO M.-N.P.

âge. "Nous travaillons à sensibiliser les jeunes à l'école, en mettant en place des formations gratuites pour les architectes appelés à intervenir dans les classes. Actuellement, nous avons un accord avec les universités d'Aix-Marseille et Nice. Une quarantaine d'architectes formée interviendra trois fois par an dans les établissements et la restitution de ces interventions sera une exposition au siège de l'Ordre, à Marseille. Nous tenons à le rendre plus vivant."

La présidente du CroaPaca n'hésite pas à reconnaître que la période actuelle est assez difficile, à cause surtout des contraintes économiques : les prix, les soucis d'écologie et de transition écologique se conjuguent. "C'est pourquoi nous devons changer nos habitudes de réflexion sur les matériaux, leur rénovation et leur réemploi. Il faut pour cela sensibiliser les élus à la qualité architecturale. Déjà, on vient nous chercher pour l'étude des PLU et des

PLUI (Plans locaux d'urbanisme et plans locaux intercommunaux, Ndlr)."

La région Paca compte actuellement 2 835 architectes et 1 068 sociétés d'architecture, ce qui en fait la troisième région la plus dotée de France. Les architectes sont là pour concevoir, aménager, diriger et coordonner les travaux de constructions, des particuliers comme celles des collectivités locales.

M.-N.P.

PROXIMITÉ & SOLIDARITÉ AVEC LES ARCHITECTES



26

TPBM 1476 MERCREDI 4 JANVIER 2023

— GRAND ANGLE —

REGION



Olivier Gaujard (au centre), président de Fibois Sud, et Claire Harmand (à droite), chargée de mission bois construction à Fibois, entourés d'architectes et de bureaux d'études azuréens.

© R. Morio

La filière bois confiante en son avenir

Réunis à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes), les acteurs du secteur ont débattu de l'avenir de la filière. En Paca, le bois de construction progresse mais le renforcement de la première transformation est devenu une priorité.

forestière à la construction bois en passant par l'utilisation du bois énergie. Une journée de débats qui a également permis de mettre en lumière la situation et les initiatives engagées dans le département



Cap sur le territoire maralpin et sa vaste couverture forestière pour la 5^e édition des Rencontres régionales forêt-bois organisées par l'interprofession Fibois Sud, à Sophia Antipolis. Environ 150 visiteurs et une trentaine d'exposants étaient rassemblés cette année dans les Alpes-Maritimes, dans les locaux de l'Ademe*, pour débattre de l'évolution et des perspectives de la filière, de la gestion

« NOTRE INTERPROFESSION EST JEUNE ET NOUS SOMMES EN TRAIN DE BÂTIR UN ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL GRÂCE AU DIALOGUE ET À LA COOPÉRATION QUI SE SONT INSTALLÉS ENTRE LES ACTEURS. TOUT CELA DANS UN CONTEXTE FAVORABLE AU BOIS », RAPPELLE OLIVIER GAUJARD, LE PRÉSIDENT DE FIBOIS SUD.

des Alpes-Maritimes, le 4^e département le plus boisé de France. « Notre interprofession est jeune et nous sommes en train de bâtir un écosystème régional grâce au dialogue et à la coopération qui se sont installés entre les acteurs. Tout cela dans un contexte ➡➡➡

— GRAND ANGLE —

➔➔➔ (35 000 m³ en Paca alors qu'il atteint près de 2 millions de mètres cubes en Auvergne-Rhône-Alpes), assuré par une grosse vingtaine de scieries. « Des projets existent pour renforcer l'outil de production, avec notamment des relais de production locaux, de nouvelles structures coopératives, mais il faut du temps et des investissements importants pour faire émerger de nouveaux équipements. Et la difficulté est de bien synchroniser l'adaptation de l'outil à l'évolution de la demande », précise Olivier Gaujard.

LE BOIS ÉNERGIE ET LE BOIS D'ŒUVRE EN HAUSSE

Du côté de la ressource, il faut également surveiller l'impact du changement climatique et en particulier le manque d'eau dont souffrent les forêts et les arbres. « Plusieurs espèces sont touchées dans les Alpes-Maritimes, en particulier le sapin pectiné dont le

DU CÔTÉ DES AMÉNAGEURS PUBLICS AUSSI, LE RECOURS AUX MATÉRIAUX BIOSOURCÉS (DONT LE BOIS) VA S'INTENSIFIER DANS LES ANNÉES À VENIR. L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT NICE ECO-VALLÉE VISE 30 % DE SES OPÉRATIONS EN NIVEAU 3 DU LABEL BÂTIMENT BIOSOURCÉ D'ICI 2025 ET 50 % DES OPÉRATIONS INTÉGRANT DES STRUCTURES BOIS.

déclin amorcé au début des années 2000 se confirme. Nous devons avoir des démarches pro-actives dans la régénération et l'adaptation de la forêt à ce défi climatique », analyse François Blarid.

Pour l'utilisation du bois en Paca, elle se fait à 57 % en bois énergie, 29 % en bois industrie et 14 % en bois d'œuvre. Avec 300 chaufferies bois dans la région, un nombre de projets qui repart à la hausse, le bois énergie a le vent en poupe « à la fois à cause de son faible coût et d'un temps de retour sur investissement rapide », précise Jérôme Bonnet, directeur de l'Union régionale des communes forestières. Comme le bois d'œuvre, le débouché qui intéresse le plus la filière car générateur de valeur ajoutée.

« Nous sommes en train d'obtenir une certification bois de structure pour le lamellé-collé en pin d'Alep, un bois régional. Cela va nous permettre de doubler sa valorisation en bois de structure », commente Olivier Gaujard. L'avenir du bois œuvre se joue aussi du côté

des architectes. « En Paca, il y a 2 800 architectes, soit autant de prescripteurs qui ont un rôle important à jouer pour développer la construction bois et l'emploi de la ressource locale », affirme Jean-Baptiste Griesmar, membre du Conseil régional de l'ordre des architectes Paca.

DES ARCHITECTES POUR LES SOLUTIONS BOIS

En septembre dernier, la profession est devenue partenaire de Fibois Sud avec à la clé une série d'initiatives : la diffusion de connaissances et ressources documentaires auprès des architectes, des tables rondes dans chaque département pour « trouver des ressources et construire local », une formation longue* « concepteur construction bois bas carbone » qui va être dispensée dès 2023. Sans attendre, des architectes des Alpes-Maritimes ont pris le virage de la construction bois. Dans le quartier du port à Nice, Mylène Duquenois avec le collectif Supernice a mené à bien une surélévation de deux niveaux en ossature bois d'un bâtiment historique de 1850 avec une façade traitée en enduit et rythmée de bow-windows***. Cette solution constructive, avec un chantier court (15 jours seulement pour le montage des éléments préfabriqués), est une réponse aux problématiques de la surélévation et de la densification en centre urbain. Jean-Baptiste Griesmar, qui conçoit des projets bois « répondant à l'urgence écologique », va, après l'école d'Auron (niveau or BDM - Bâtiments durables méditerranéens), réaliser la « Maison des aidants » à Isolà, une résidence de 22 appartements à l'entrée du village qui fera largement appel à ce matériau. Le projet est porté par la commune et Manureva Répit. Du côté des aménageurs publics aussi, le recours aux matériaux biosourcés (dont le bois) va s'intensifier dans les années à venir. L'Etablissement public d'aménagement (EPA) Nice Eco-Vallée vise 30 % de ses opérations en niveau 3 du label bâtiment biosourcé d'ici 2025 et 50 % des opérations intégrant des structures bois. Des objectifs qui ne pourront être contournés car inscrits dans les consultations qui seront lancées par l'EPA.

Rémy Mario
@remy.mario@yahoo.fr

* Agence de la transition écologique.

** Réglementation environnementale.

*** Ouvrage vitré en saillie sur une façade, formant une sorte d'oriel sur un ou plusieurs étages.



2 800

« EN PACA, IL Y A 2 800 ARCHITECTES, SOIT AUTANT DE PRESCRIPTEURS QUI ONT UN RÔLE IMPORTANT À JOUER POUR DÉVELOPPER LA CONSTRUCTION BOIS ET L'EMPLOI DE LA RESSOURCE LOCALE », AFFIRME JEAN-BAPTISTE GRIESMAR, MEMBRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES PACA.

27

TPBM 1478 MERCREDI 4 JANVIER 2023

— GRAND ANGLE —



L'Abeille Nice, une surélévation bois dans le quartier du port réalisée par l'architecte Mylène Duquenois. Un exemple de création de nouveaux logements en centre ancien en utilisant ce matériau renouvelable

© MD architecte

favorable au bois », rappelle Olivier Gaujard, le président de Fibois Sud. Ressource renouvelable, le bois est en effet au cœur de la transition énergétique et la RE2020** a prévu un recours accru à ce matériau pour décarboner la construction, « ce qui fait disparaître les différences de coûts entre le bois et les matériaux conventionnels ». Il y a également une attente sociétale vis-à-vis des matériaux biosourcés, renouvelables et des circuits courts dont profite le bois. « Mais notre filière doit se structurer davantage pour répondre à ces demandes et en particulier la première transformation, notre point faible », ajoute Olivier Gaujard.

DEUXIÈME FORÊT FRANÇAISE

Les chiffres tout d'abord... Avec 1,6 million d'hectares (50 % de résineux, 50 % de feuillus) couvrant plus de 50 % de son territoire régional, Provence-Alpes-Côte d'Azur se place en 2^e position nationale après la Corse pour son taux de boisement. En 30 ans, cette forêt, à la fois alpine et méditerranéenne, a progressé d'un tiers. Huit cent soixante-dix mille mètres cubes sont récoltés par an, soit seulement 25 % de la croissance annuelle de la forêt. En cause, les contraintes d'accès (zones de montagne, terrains pentus, absence d'itinéraires), notamment pour le bois de structure, et le

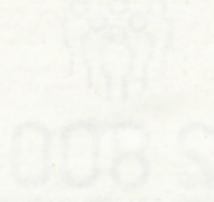
statut de cette forêt, 64 % privée (et morcelée) et 26 % publique.

Dans les Alpes-Maritimes par exemple, « il y a dix ans, 40 000 m³ de bois étaient mobilisés dans les forêts communales, aujourd'hui, ce chiffre est tombé à environ 20 000 m³, c'est peu par rapport à la couverture fores-

« DES PROJETS EXISTENT POUR RENFORCER L'OUTIL DE PRODUCTION, AVEC NOTAMMENT DES RELAIS DE PRODUCTION LOCAUX, DE NOUVELLES STRUCTURES COOPÉRATIVES, MAIS IL FAUT DU TEMPS ET DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR FAIRE ÉMERGER DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS. ET LA DIFFICULTÉ EST DE BIEN SYNCHRONISER L'ADAPTATION DE L'OUTIL À L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE », PRÉCISE OLIVIER GAUJARD.

tière », souligne François Bland, directeur d'agence interdépartemental de l'Office national des forêts (ONF) pour les Alpes-Maritimes et le Var. Pour le transport, la solution attendue est celle « des dirigeables-débardeurs qui vont rendre possible l'exploitation de zones difficiles et inaccessibles dans quelques années », argumente Olivier Gaujard.

A ces contraintes géographiques, s'ajoute le faible volume de sciage produit ➡➡➡



300

AVEC 300 CHAUFFERIES BOIS DANS LA RÉGION, UN NOMBRE DE PROJETS QUI REPART À LA HAUSSE, LE BOIS ÉNERGIE A LE VENT EN POUPE.

A partir du 1er avril, les archis pourront devenir accompagnateurs Rénov'



Dès le 1er avril, les architectes pourront devenir 'Accompagnateurs Rénov' dans le cadre du dispositif national France Rénov'. Et les architectes formés pourront pratiquer les audits énergétiques réglementaires devenus obligatoires. La rénovation, un domaine d'activité en pleine expansion.

Dans ce cadre, l'Ordre des Architectes de Provence-Alpes-Côtes d'Azur proposent un Webinaire «Devenez Accompagnateur Rénov'» le 5 avril à 18h, organisé par le Conseil national de l'Ordre (voir Infos pratiques en fin d'article).

Que peuvent apporter les architectes ?

Pour l'Ordre des architectes Paca, ceux-ci doivent être au cœur de la rénovation, pour une rénovation des bâtiments de qualité. Pour mémoire, l'ordre était déjà signataire de la pétition [«Avec les architectes, pour une rénovation de qualité»](#), lancée par le collectif des architectes d'Occitanie, en 2021.

Analyse du bâtiment mais également de l'environnement, du climat, de l'exposition

Dans leur expertise, les architectes prennent en compte le contexte : environnement, climat, exposition... tout en analysant le bâti existant. En effet, l'amélioration des performances thermiques peut avoir des conséquences sur d'autres aspects de la construction, l'architecte recherche alors l'équilibre, la juste réponse, en jugeant la globalité du projet.

Qu'est-ce que la rénovation énergétique ?

La rénovation énergétique consiste à optimiser et améliorer la performance énergétique des bâtiments en réalisant des travaux d'amélioration de l'isolation, de la ventilation, en installant des équipements moins énergivores, des dispositifs de pilotage et/ou en recourant aux énergies renouvelables.

Allier confort et économies

Le gouvernement Macron avait d'ailleurs lancé une première campagne de mobilisation intitulée 'Faire' dès 2018. Acronyme de Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique, Faire avait pour mot d'ordre 'Tous éco-confortables' pour souligner l'importance de ce changement et ses bénéfices pour tous : le confort et les économies en plus.

La Loi Climat et résilience

En 2022, la Loi Climat et Résilience crée France Rénov', le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il regroupe tous les dispositifs précédents avec une plateforme web unique et un seul interlocuteur pour piloter les projets des ménages : l'accompagnateur Rénov'.

Désartificialisation des sols et crise de la construction de maison individuelle

Les architectes ont tout à gagner à intégrer massivement ce nouveau dispositif, afin de se saisir du marché que représente la rénovation aujourd'hui.

En effet, au-delà de l'enjeu économique, c'est aussi un moyen de s'adresser aux particuliers dans une période marquée par une volonté de désartificialisation des sols et une crise de la construction de la maison individuelle

La Malette Rénovation

Les architectes Paca ont accès à une mallette complète mise en place par l'Ordre avec les contrats, les logiciels et les textes de lois régissant la rénovation > [cliquez ici](#).

Les événements à venir

Webinaire « Devenez Accompagnateur Rénov' » le 5 avril à 18h, organisé par le Conseil national de l'Ordre > [cliquez ici pour vous inscrire](#). Petit-déj' de l'Ordre spécial rénov' le 13 avril à Nice le 13 avril à 9h : ouverture prochaine des inscriptions.



FORMATION

Devenir "accompagnateurs rénov"

L'ordre des architectes de la région propose de participer à un webinaire pour devenir "accompagnateurs rénov", le 5 avril, à 18 h. Les professionnels qui auront suivi la formation, organisée par le Conseil national de l'Ordre, pourront réaliser les audits énergétiques réglementaires, devenus obligatoires. C'est l'agence nationale de l'habitat qui présentera le dispositif aux participants. Des architectes interviendront également pour partager leurs retours d'expériences. Un temps sera réservé aux questions.

→ Plus d'informations et inscriptions :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_Y6TM_YewTU6YrzjL83BoQ



ARCHITECTES. L'ordre compte 99 nouveaux, à 62 % féminins !

Maryline Chevalier, présidente de l'Ordre des architectes Paca, a reçu vendredi dernier les 99 nouveaux architectes, inscrits entre juin 2022 et mai 2023, qui ont prêté serment devant le conseil régional de l'Ordre des architectes à l'occasion de la cérémonie annuelle. 50 % sont installés dans les Bouches-du-Rhône, 13 % dans le Var et 5 % dans le Vaucluse. 40 % d'entre eux sont diplômés de l'Ensa Marseille, seule école d'architecture de la région. Enfin, les femmes sont majoritaires : 62 % .LM PHOTO DR

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : de nouveaux architectes

Quatre vingt dix-neuf nouveaux architectes de la région ont prêté serment au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.



Les nouveaux architectes de la région **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, inscrits entre juin 2022 et mai 2023, ont prêté serment devant le Conseil Régional de l'**Ordre des architectes** vendredi 29 septembre à l'occasion de la cérémonie annuelle. Ils se sont engagés à respecter le code de déontologie de la profession avant de partager un moment convivial. À noter qu'un pour cent d'entre-eux sont installés dans les **Alpes-de-Haute-Provence**.

Maryline Chevalier, présidente de l'Ordre des Architectes PACA, a accueilli avec beaucoup d'émotion ces nouvelles et nouveaux architectes dans les locaux de l'institution à Marseille. Elle a rappelé les missions et volontés de l'Ordre très brièvement, car depuis 2021, les futurs inscrits à l'Ordre sont reçus par un conseiller ordinal qui leur communiquent déjà ces informations. Elle a donc insisté sur le lancement de l'AMI PACA, le premier appel à manifestation d'intérêt de l'Ordre des Architectes PACA créé pour soutenir les initiatives des architectes et autres porteurs de projets en faveur de la diffusion de la culture architecturale (expositions, conférences, ateliers...). Les candidatures doivent être transmises avant le 3 novembre 2023 à minuit !

La présidente a aussi informé les architectes présents que les prochaines élections ordinaires se tiendront au 1er trimestre 2024, elle les a appelés à se mobiliser dans ce temps fort de l'institution, que ce soit en faisant acte de candidature ou en votant.

Maryline Chevalier a enfin informé des événements de l'Ordre des prochaines semaines : le 3e rendez-vous du cycle de visites Architecture et Bois, proposé en partenariat avec Fibois Sud, le 10 octobre à Saint-Apollinaire (05); les Journées nationales de l'architecture, les 13, 14 et 15 octobre dans toute la région; la table ronde « Arles face à la problématique ZAN », le 19 octobre à Arles (13); la participation au colloque annuel du Barreau de Marseille sur le thème « Aménagement et Environnement, vers une conciliation d'injonctions contradictoires ? », le 24 novembre à Marseille (13);

Toutes les informations sur l'AMI et les événements :

<https://www.architectes.org/provence-alpes-cote-d-azur>.

Les 99 architectes venus des quatre coins de la région ont ensuite été appelés à prononcer le serment suivant, avant de poursuivre la soirée pour un moment de convivialité : « *Dans le respect de l'intérêt public qui s'attache à la qualité architecturale, je jure d'exercer ma profession avec conscience, probité et responsabilité et d'observer les règles contenues dans la Loi sur l'architecture et dans le Code de déontologie* ».

Pour mieux connaître ces nouvelles et nouveaux inscrits·e·s : 55% d'entre eux exercent en libéral, 37% sont associés de sociétés d'architecture, 7% ont le statut de salarié et 1% celui de fonctionnaire; 50% sont installés dans les Bouches-du-Rhône, 27% dans les Alpes-Maritimes, 13% dans le Var, 5% dans le Vaucluse, 4% dans les Hautes-Alpes, 1% dans les Alpes-de-Haute-Provence, 1% en dehors de la région; 40% d'entre eux sont diplômé·e·s de l'ENSA•Marseille (DEA ou DPLG), seule école d'architecture de la région; 62% de femmes et 38% d'hommes.

Voici les 99 nouveaux architectes pour 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les 99 nouveaux architectes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, inscrits entre juin 2022 et mai 2023, ont prêté serment à l'occasion de la cérémonie qui s'est tenue dans les locaux de l'Ordre des Architectes.



Notre région compte **99 nouveaux architectes**. Ils étaient autant [à prêter serment l'année dernière](#). C'est avec beaucoup d'émotion que s'est tenue la dernière cérémonie des prestations de serment organisée par le **Conseil régional de l'ordre des Architectes**, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles Hélène Corset-Maillard, directrice de l'ENSA-Marseille, Sandrine Raymond, présidente de l'Unadha (association des architectes des Hautes Alpes) ou encore Marie-Charlotte Roux, présidente de Lis Avi, l'association des anciens étudiants de l'ENSA-Marseille.



« Je suis très heureuse de vous accueillir pour cette soirée. Je remercie tous les architectes présents, notamment ceux qui se sont déplacés de loin », a déclaré **Maryline Chevalier**, sa présidente.

Ils étaient en effet près d'une centaine de professionnels venus des quatre coins de la région comme Carole Rochas, la talentueuse architecte du CAUE des Hautes Alpes. Ils ont été appelés, un à un, et ont prononcé le fameux serment : « *Dans le respect de l'intérêt public qui s'attache à la qualité architecturale, je jure d'exercer ma profession avec conscience, probité et responsabilité et d'observer les règles contenues dans la Loi sur l'architecture et dans le Code de déontologie.* »

Cette année, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (Croa) a encore choisi d'organiser, dans ses locaux, cette traditionnelle cérémonie où 99 architectes inscrits entre juin 2022 et mai 2023 ont prêté serment. « *Ces locaux, représentant un lieu de rassemblement pour les architectes, sont un lieu de référence pour tous lorsqu'on parle d'architecture* », a-t-elle rappelé en évoquant l'exposition Archicycleuses, portée par Annouk Soula qui avait obtenu une bourse pour réaliser avec Alienor Drapier, un voyage de recherche historique et architectural de trois mois à travers les Etats-Unis.

24 conseillers élus au Conseil de l'ordre

Dans cette nouvelle mandature, le Conseil de l'ordre entend développer la proximité de l'institution avec les **2.816 architectes et 1.075 sociétés d'architecture de la région**. « *Dès septembre 2021, des entretiens préalables à l'inscription ont été mis en place afin que les futurs inscrits puissent faire connaissance avec leurs représentants élus et qu'ils s'enrichissent mutuellement d'informations et de retours d'expériences* », ont évoqué Gilles Coromp et Agathe Pitoiset, deux conseillers ordinaires. La présidente a tenu à rappeler que les architectes sont représentés par 24 conseillers élus. L'Ordre dispose de sept salariés pour assurer ses missions définies dans la Loi sur l'Architecture et les autres textes régissant la profession.

Représenter les architectes

« *Notre vocation est de protéger et promouvoir l'intérêt public de l'architecture. Notre mission essentielle est de vous inscrire au tableau de l'Ordre en contrôlant que vous remplissez les conditions fixées par la loi, de tenir les informations à jour, que vous êtes toujours assurés et que vous continuez à vous former* », a-t-elle souligné. Si l'Ordre n'a pas pour vocation de défendre la profession, il a par contre la mission de représenter les architectes auprès des pouvoirs publics. « *Nous devons participer à la diffusion de la culture architecturale auprès du plus grand nombre* », a confié Maryline Chevalier devant la forte affluence.



Protéger le titre d'architecte

Dans le cadre de ses priorités, il s'attelle à protéger le titre, sensibiliser les élus à la qualité architecturale et au rôle de l'architecte, transmettre une culture architecturale, dès le plus jeune âge, mais aussi renforcer la proximité et la solidarité de l'Ordre et des architectes avec ses actions. [La présidente du Croa](#) a ensuite insisté sur le lancement du premier appel à manifestation d'intérêt. « *Cette action a été créée pour soutenir les initiatives des architectes et autres porteurs de projet en faveur de la diffusion de la qualité architecturale. Les candidatures doivent être transmises avant le 3 novembre 2023 à minuit* », a-t-elle précisé. Grâce à cet appel à projet, l'Ordre participe ainsi à la mise en œuvre d'expositions, de conférences et d'ateliers.

Une actualité chargée pour les architectes de Paca

De nombreux rendez-vous sont ainsi prévues pour le dernier trimestre et notamment les Journées Nationales de l'Architecture ou encore la table ronde « *Arles face à la problématique ZAN* » organisée le 19 octobre 2023. Deux autres opérations sont prévues en novembre, tout d'abord, le 24 novembre, le colloque annuel du Barreau de Marseille sur le thème « *Aménagement et environnement, vers une conciliation d'injonctions contradictoires* », puis le 30 novembre à Toulon, après Nice et Marseille, avec le troisième rendez-vous professionnel à destination des architectes sur la rénovation énergétique. La présidente a rappelé par ailleurs que les prochaines élections se tiendront au premier trimestre 2024.

« *Je vous incite à vous mobiliser en faisant acte de candidature ou en votant* », a-t-elle évoqué. La moitié des conseillers qui sont là depuis six ans vont laisser leur place et de nouveaux conseillers rejoindront la moitié du conseil constitué lors des précédentes élections il y a presque trois ans.

Elle a ensuite conclu son propos sur un message positif : « *Les défis que nous devons relever sont nombreux et notre profession a tous les moyens pour y parvenir. Nous valorisons et encourageons, autant que possible, la rénovation et la réhabilitation. Pour autant, nous n'allons pas cesser de construire. Il y aura toujours des projets neufs qu'il faudra créer en conscience avec nos ressources.* »

Les nouveaux architectes inscrits :

Nouri Abdoukarim, Axel Allione, Jennifer Amasalian, Maxime Anton, Eliza Atanasova, Audrey Aubert, Catherine Avinain, Coralie Baudet, Sarra Ben Bader, Olivier Benaim, Sophia Bensat, Celine Bertelle, Alexia Bolzoni, Amandine Bonnaire, Marion Borrel, Marie Brossard, Gabriel Caetano, Victor Cagliari, Massimiliano Calanchi, Juan David Calero Robles, Fanny Camerlo, Manon Capra, Johanna Cece, Gabrielle Chapuis, Juliette Codou, Yoann Constant, Stephanie Deyris, Moutte Sandra Drujon D'astros, Gaetan Du Pre Werson, Michel Dupuy-Urisari, Nathalie Dussol, Maria Eftychi, Lavinia Entita-Bergomi Marie Fakhri, Marie-Claude Fayssat, Pamela Ferreira Basualdo, Ana Beatriz Ferreira, Plotek Celine Fontaine, Thierry Foulquier, Lola Garcia, Daniela Gianardi-Antonin, Caroline Goddard, Agnieszka Goncalves, Benoit Guilcher, Emmanuel Hamelin, Nour Hannoun, Jeremy Hourde Tristan Israel, Tatiana Ivanovic, Iris Kolivanoff, Mouataz Lamharzi Alaoui, Florence Lassalle, Eric Lefevre, Charlie Lefloch, Tao-Meng Lim, Melanie Luccioni, Alexia Manganaro, Clarisse Marchal, Alexandre Marionneau, Elodie Martin, Coralie Massari, Farid Merabet, Giacomo Monari, Jonathan Monier, Quentin Moniot, Alice Mortamet, Markus Muller, Thibaut Najean, Jules Neny, Selena Nikolajevic, Margaux Nourrit, Fabiano Livares Valdes, Sophie Oros, Basile Pechberty-Pautal, Jean-Marie Perrot, Raphael Porta, Maxime Portanier, Laureen Putzolu, Tilman Reichert, Carole Rochas, Nicolas Rodriguez, Daisy Rozan, Gabriele Salvia, Aurelien San Nicolas, Mathilde Saunier, Alessandro Scaranari, Jessica Schmitt, Laure Senequier, Mouna Soudani, Jessica Soukiassian, Annouk Soula, Elena Stefanescu-Marcu, Anastasia Talkova-Crestani, Camille Tetaud, Lucie Toussaint, Claire Valette, Romain Verdet, Dorothee Vlemincx, David Wright.

SENSILISATION À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AU RÔLE DE L'ARCHITECTE



OIA

“Nous devons sensibiliser les élus sur la qualité architecturale”

Maryline Chevalier, CROA PACA



« Le rôle de l'architecte n'est pas vraiment connu. C'est pour cela que nous souhaitons ouvrir “notre maison” pour échanger sur la construction de demain. S'il existe deux métropoles en Paca, Marseille et Nice, le reste de la région est relativement rurale, et nous faisons le même constat de méconnaissance de notre métier partout. En tant que présidente de l'ordre et avec le concours de l'ensemble des conseillers, nous devons aller sensibiliser les élus sur le thème de la qualité architecturale », indique [Maryline Chevalier](#), présidente du Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 22/03/2023.

« Nous avons participé à l'élaboration de la charte de la [Ville de Marseille](#). Beaucoup de points que nous avons avancés ont été retenus, comme la qualité de l'espace, l'importance des traversants, de la végétalisation... Nous avons été également sollicités par la [Ville de Nice](#), pour participer à la même démarche, et par la [Métropole Aix-Marseille-Provence](#) sur les aspects architecturaux des [PLUi \(Plan local d'urbanisme intercommunal\)](#) de Marseille et du Pays d'Aix. Nous leur apportons un retour d'expérience sur les contraintes liées aux PLUi telles que nous les avons vécues. Le fait de travailler à la sensibilisation des élus est essentiel pour nous. »

« La profession d'architecte a été très en souffrance pendant la crise sanitaire. Beaucoup d'agences ont fermé, une enquête nationale a été réalisée par le conseil de l'ordre qui le démontre. Nous étions dans une double conjoncture en 2020 : la crise sanitaire et les élections municipales. On sait que les années d'élections sont toujours des années en creux pour nous. Aujourd'hui, on est sur le rattrapage de l'année 2020 où il ne s'est rien passé ou presque. Les maîtres d'ouvrage publics se sont repositionnés sur le sujet du logement, avec en plus l'engouement pour le rural, l'achat de petits logements hors de la ville et qu'il a fallu rénover. La moindre ruine dans les départements ruraux se rachète à des prix jamais vus. Cela génère une activité intéressante pour les architectes. Pourtant la hausse des prix des matériaux, qui n'avaient pas connu de grosse flambée ces vingt dernières années, a pénalisé le secteur du bâtiment. Si aujourd'hui, la tendance est à la stabilisation, on ne retrouvera pas les prix de 2019, c'est une évidence... »

« L'architecte doit prendre toute sa place dans cette phase de transitions multiples »

Le rôle de l'architecte dans la fabrique de la ville est-il assez connu ?

« Nous faisons le constat de la méconnaissance de notre métier partout »

Pas vraiment, c'est pour cela que l'on souhaite ouvrir « notre maison » pour échanger sur la construction de demain. S'il existe deux métropoles en Paca, Marseille et Nice, le reste de la région est relativement rurale, et nous faisons le même constat de méconnaissance de notre métier partout. En tant que présidente de l'ordre et avec le concours de l'ensemble des conseillers, nous devons aller sensibiliser les élus sur le thème de la qualité architecturale.

Vous parlez d'une méconnaissance de votre métier. Est-ce un constat récurrent ?

Oui, avec cette idée qui a la vie dure depuis la sortie de la guerre que l'architecte est le grand maître face auquel tout le monde doit se plier, qui n'arrive pas à se mettre à la portée de son maître d'ouvrage. C'est une idée reçue contre laquelle il faut se battre. L'architecte apporte une plus-value, ne va jamais à l'encontre de la commande qui lui est faite sauf pour proposer une meilleure vision.

S'agit-il d'une époque portée vers l'innovation pour les architectes ?

Dans cette phase de transitions multiples, l'architecte doit prendre toute sa place. L'intelligence de l'architecte consiste à composer avec un ensemble de contraintes pour apporter des solutions innovantes. On voit encore que beaucoup de bâtiments sont mis en avant, mais on ne cite jamais l'architecte. On ne gratifie pas assez l'architecte du travail réalisé. C'est pour cette raison que nous proposons, jusqu'au 14/04/2023, l'exposition "Best of du DD (Développement durable)", en partenariat avec [Envirobat-BDM](#) et la Maison de l'architecture et de la ville de Provence-Alpes-Côte d'Azur (MAV Paca), réalisée dans le cadre d'un appel à projets visant à mettre en valeur des réalisations pionnières en matière de développement durable et d'architecture frugale. 69 projets sont exposés et, dans ce cadre-là, tous les architectes sont bien-sûr cités. Certains sont même venus présenter leur projet lors d'une soirée événement le 23/02/2023. Sauf dans quelques cas particuliers, nous sommes amenés à nous battre pour que cette propriété intellectuelle soit reconnue. Dans les présentations de projets d'architecture, dans la presse ou ailleurs, les architectes ne sont pas mentionnés, ou seulement dans la presse professionnelle.

Dans une ville comme Marseille, le logement, notamment sur le volet réhabilitation, est un dossier prioritaire, voire une urgence absolue. Comment vous appréhendez cette urgence ?

J'aime à dire que l'architecte est là pour proposer des solutions. Nous avons travaillé avec la Ville de Marseille dans le cadre de sa charte pour un habitat durable pour hiérarchiser des modes d'intervention plus urgents que d'autres. Le diagnostic des bâtiments les plus dégradés rentre dans le champ de notre compétence. Nous travaillons aussi sur les copropriétés, pas seulement celles qui sont dégradées, pour intervenir très en amont des pathologies potentielles du bâtiment. On sait par exemple que la mauvaise ventilation peut provoquer l'apparition de champignons et donc former des risques de sinistralité élevés. Ce travail en amont est très important.

« Le diagnostic des bâtiments dégradés entre dans le champs de nos compétences »

Comment se porte la profession d'architectes dans un tel contexte ?

« Nous sommes dans un rattrapage post-2020 »

Elle a été très en souffrance pendant la crise sanitaire. Beaucoup d'agences ont fermé, une enquête nationale réalisée par le conseil de l'ordre le démontre. Nous étions dans une double conjoncture en 2020 : la crise sanitaire et les élections municipales. On sait que les années d'élections sont toujours des années en creux pour nous. Aujourd'hui, on est sur le rattrapage de l'année 2020 où il ne s'est rien passé ou presque. Les maîtres d'ouvrage publics se sont repositionnés sur le sujet du logement, avec en plus l'engouement pour le rural, l'achat de petits logements hors de la ville et qu'il a fallu ré-

novier. La moindre ruine dans les départements ruraux se rachète à des prix jamais vus. Cela génère une activité intéressante pour les architectes. Pourtant la hausse des prix des matériaux, qui n'avaient pas connu de grosse flambée ces vingt dernières années, a pénalisé le secteur du bâtiment. Si aujourd'hui, la tendance est à la stabilisation, on ne retrouvera pas les prix de 2019, c'est une évidence...

Densification urbaine, sobriété foncière... Comment êtes-vous associés à ces débats ?

Nous avons participé à l'élaboration de la charte de la Ville de Marseille. Beaucoup de points que nous avons avancés ont été retenus, comme la qualité de l'espace, l'importance des traversants, de la végétalisation... Nous avons été également sollicités par la Ville de Nice, pour participer à la même démarche, et par la Métropole Aix-Marseille-Provence sur les aspects architecturaux des PLUi de Marseille et du Pays d'Aix. Nous leur apportons un retour d'expérience sur les contraintes liées aux PLUi telles que nous les avons vécues. Le fait de travailler à la sensibilisation des élus est essentiel pour nous.

« Travailler à la sensibilisation des élus est essentiel »

Le Conseil de l'Ordre mène une action pour lutter contre ceux qui usurpent le titre d'architecte. De quoi s'agit-il ?

« Trop de personnes usurpent le titre d'architecte »

Pour porter ce titre, il faut être inscrit à l'ordre. Trop de personnes usurpent le titre et causent du tort à la profession. Nous avons d'abord mis en place une veille renforcée expérimentale dans les Alpes-Maritimes, désormais étendue à l'ensemble de région. Nous avons également mis à jour le fait que 60 architectes avaient procédé à des signatures de complaisance sur des dossiers projets qu'ils n'avaient pas conçus. La signature de complaisance se caractérise par la simple apposition de la signature d'un architecte lors d'une demande de permis de construire nécessitant son recours, alors

qu'il n'est pas l'auteur du projet. Le Code de déontologie interdit expressément la signature de complaisance (Code de déontologie des architectes - Article 5). À ce titre, l'architecte qui n'a pas participé à l'élaboration du projet architectural ne peut y apposer sa signature. Une amende pouvant aller jusqu'à 45 000 € et 3 ans d'emprisonnement pour faux et usage de faux peuvent sanctionner cette pratique. Sur certains de ces dossiers, le procureur de la République a été alerté.

Les architectes de la Côte d'Azur souhaitent la création d'un master d'architecture



REGION. Le Syndicat des [architectes](#) de la Côte d'Azur (Saca) appelle à la création d'un diplôme d'enseignement dans les Alpes-Maritimes. Il œuvre également à alerter sur plusieurs problématiques du secteur, du Zéro artificialisation nette à la gestion des catastrophes naturelles.

Ils parlent de "déséquilibre". Les coprésidents du Syndicat des architectes de la Côte d'Azur (Saca) alertent sur le manque de [formation en architecture](#) dans la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). "La région [Rhône-Alpes](#) possède quatre ENSA très bien réparties sur son territoire, alors que la région Paca n'en possède qu'une à [Marseille](#). Les écoles sont également nombreuses dans la moitié nord du pays", affirme à Batiactu Barbara Rizzo, coprésidente du Saca.

"Nous aimerions la création d'un master en architecture dans les Alpes-Maritimes. Ce territoire possède un patrimoine historique et naturel riche. Il est confronté à des risques sismiques, d'inondations et de sécheresse, à l'instar de la tempête Alex qui avait ravagé en 2020 la vallée de la Roya. De plus, la frontière avec [l'Italie](#) apporte des spécificités architecturales intéressantes."
L'idée d'un master séduit certaines collectivités, qui se disent intéressées pour accueillir des étudiants dans leurs bâtiments publics.

Zéro artificialisation nette

Si le Saca espère qu'un master sera prochainement créé, il œuvre également à accompagner les professionnels et les collectivités dans la compréhension de la politique du Zéro artificialisation nette (Zan) en collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Paca. Des tables rondes sont tenues régulièrement pour informer les élus. *"Les communes sont très inquiètes face à cette loi et ont peu d'informations. L'objectif est de les sensibiliser et de leur présenter les compétences d'architectes et d'urbanistes sur cette question. Nous sommes toutefois conscients que les problématiques sont différentes en fonction du territoire. La commune d'Antibes, par exemple, est fortement urbanisée et souhaite diviser par deux le rythme d'artificialisation de ses sols. De nouveaux espaces verts et la réhabilitation de friches peuvent être imaginés dans la ville"*, raconte Barbara Rizzo. La prochaine table ronde sera organisée à Grasse pour discuter des enjeux du Zan dans l'agglomération.

Le sujet de l'obtention des permis de construire anime également le syndicat. *"Nous avons l'impression que les nouvelles politiques locales ne veulent plus construire. Bien que nous encourageons à se tourner vers la rénovation quand cela est possible, nous sommes également favorables à la construction. Il faut rappeler que la réhabilitation des bâtiments est très coûteuse"*, assure Barbara Rizzo, qui aimerait que ce type d'opération bénéficie de dispositif de défiscalisation.

Des architectes formés aux risques

Concernant les rénovations, le syndicat appelle à massifier la rénovation globale. *"Une pédagogie doit être menée auprès des particuliers et des acteurs de la construction pour donner plus de place aux architectes"*, estime Barbara Rizzo. Une réflexion qui fait réagir Pierre-Olivier Fouqué, coprésident du Saca : *"Nous voulons réintégrer les architectes au débat national. À travers ses aides financières, le gouvernement privilégie les mono-gestes plutôt que la rénovation globale. Or, ces mono-gestes ne sont pas toujours efficaces, et peuvent parfois engendrer un déséquilibre hygrométrique des logements ce qui, in fine, aggravera leur santé sur le long terme."*

Quant aux problématiques spécifiques au département des Alpes-Maritimes, des formations sont proposées dans la gestion des risques naturels et écologiques. "*Nous observons une prise de conscience de la part des professionnels sur le dérèglement climatique*", continue le chef de file. Il faut dire que les plans locaux d'urbanisme (PLU) ont été modifiés depuis les inondations de Cannes, Antibes, Vallauris, Biot et Mandelieu-la-Napoule en 2015, notamment pour ce qui concerne la gestion des eaux pluviales. La tempête Alex, plus récente, a, elle aussi, poussé les architectes du département à agir. Une soixantaine s'est d'ailleurs formée et est capable d'intervenir immédiatement en cas de catastrophe ou de sinistre.



Objectif ZAN : la vision des architectes pour un urbanisme de qualité Lundi 17 avril 2023 à 18h à Grasse

Les architectes proposent leurs ressources et leur savoir-faire afin d'accompagner les élus dans les défis annoncés par la Loi Climat et Résilience, notamment l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » des sols pour 2050. Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA et le Syndicat des Architectes de la Côte d'Azur co-organisent une rencontre autour de cet enjeu avec l'équipe du SCoT'Ouest des Alpes-Maritimes.

L'objectif de Zéro Artificialisation Nette figure parmi les principales préoccupations des acteurs politiques locaux, qui doivent répondre au besoin croissant de logement, permettre à leurs communes de se développer tout en s'adaptant au dérèglement climatique.

L'Ordre des Architectes et le SACA vont à la rencontre de ces élus dans les Alpes-Maritimes pour leur montrer comment les architectes, par leur formation et leur savoir-faire, peuvent répondre à une partie de leurs inquiétudes et les accompagner dans la construction d'une nouvelle politique de développement urbain, en évoquant des hypothèses comme la densification douce, la réhabilitation et la surélévation. Il s'agit aussi de conduire une réflexion à 360° autour de chaque projet ; ce dernier doit s'adapter au contexte et à des enjeux spécifiques, pour trouver les solutions les plus adaptées à mettre en œuvre dans un cas précis.

Ainsi, après deux premières tables rondes sur le ZAN déjà organisées à Antibes et à Carros, la prochaine se concentrera sur les territoires des Communautés d'Agglomération du Pays de Grasse et de Cannes Pays de Lérins, grâce à la collaboration du SCoT'Ouest des Alpes-Maritimes.

La rencontre sera ouverte par Monsieur Jérôme Viaud, avant une présentation du cadre législatif de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette, puis une exposition de solutions possibles pour construire en consommant moins d'espace.

Intervenants

Jérôme Viaud, Président du Pays de Grasse, Maire de Grasse et Président du SCoT'Ouest

Jean-Roch Langlade, Chef de service à la DDTM 06

Nathalie Campana, Directrice Générale adjointe du Pays de Grasse

Marion Thomas, Chargée de mission SCoT'Ouest

Sandrine Greleau, Architecte, Trésorière adjointe de l'Ordre des Architectes

Barbara Rizzo, Architecte, Conseillère de l'Ordre des Architectes

Matthieu Marin, Architecte, Vice-président du SACA

Les interventions seront suivies d'un temps d'échange et de débat avec la salle.

Informations pratiques

Lundi 17 avril 2023 de 18h à 21h

?Palais des Congrès de Grasse, 22 cours Honoré Cresp, 06130 Grasse ?

Nombre de places limité, [inscription obligatoire](#)

Alpes-Maritimes : les architectes tendent la main aux élus pour le ZAN

Forte de sa présence sur le territoire, la profession veut accompagner les collectivités dans la mise en place de la loi et fait des propositions pour un aménagement sobre en foncier.



Ordre des Architectes Paca - L'Ordre des Architectes Paca était à Grasse pour évoquer le ZAN et la démarche du SCOT Ouest des Alpes-Maritimes.

La perspective du Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050 avec une étape intermédiaire à -50 % en 2030 inquiète et interroge les élus locaux. Ils craignent, tout particulièrement dans les petites communes, de voir toute possibilité future de **développement de leur territoire** annihilée et de ne plus être en mesure de répondre aux besoins des habitants ou des entreprises. Dans les Alpes-Maritimes, département où les deux tiers de la population se concentre sur la bande côtière (seulement 6 % de superficie du département, source Insee), où le foncier constructible est de plus en plus rare, la question de **la lutte contre l'artificialisation des sols** se pose de façon très prégnante. D'autant qu'à cette pression foncière, s'ajoute une **forte vulnérabilité du territoire** aux risques naturels (inondations, incendies de forêt, mouvements de terrain, avalanche, séismes, etc.) qui limite encore un peu plus les marges de manœuvre. Face à ces enjeux, **face à l'urgence climatique** qui impose à la construction d'apporter sans délai des réponses, **les architectes de la région se mobilisent.**

L'exemple du SCoT'Ouest

L'Ordre des architectes Paca et le syndicat des architectes de la Côte d'Azur ont décidé d'aller à la **rencontre des élus et des communes des Alpes-Maritimes** pour expliquer quelles solutions peuvent être mises en œuvre, en réponse à **une loi qui va bouleverser la façon de faire la ville**. Mais qui n'interdit pas non plus de construire et d'aménager. « *Ces solutions existent et la loi ZAN est une opportunité pour faire de la planification éclairée. Les architectes peuvent pour cela intervenir en conseil auprès des maires, dès l'amont des projets d'aménagement* » assure [Barbara Rizzo](#), architecte, conseillère de l'Ordre des architectes PACA. Après Antibes et Carros, l'Ordre des architectes était à Grasse pour évoquer la situation de l'ouest des Alpes-Maritimes. Un territoire qui s'est déjà mis en marche sur la **problématique de la sobriété foncière**, au travers de l'élaboration de son **Scot** -le "SCoT'Ouest" -, le seul document de planification urbaine de ce type approuvé dans le département. Il l'a été en 2021 sur un périmètre élargi, **regroupant 28 communes** (59 000 hectares) et deux intercommunalités. « *Le fil conducteur de la mise au point de ce document a été dès le début l'urbanisation économe. Avec pour objectif de diviser par deux la consommation foncière et d'avoir des documents d'urbanisme locaux compatibles* » rappelle [Nathalie Campana](#), directrice adjointe du Pays de Grasse et du SCoT'Ouest.

« Pas une lubie du législateur »

En chiffres, ce Scot a prévu **de passer de plus de 400 hectares consommés entre 2004 et 2014 à moins de 200 hectares à l'horizon 2040**. La tendance est déjà amorcée depuis plusieurs années avec 236 hectares prélevés entre 2009 et 2019 contre 130 qui le seront entre 2021 et 2031. Pour le représentant de l'Etat, Jean-Roch Langlade, chef de service à la DDTM 06, cette évolution confirme que « *la loi ZAN n'a pas été une lubie du législateur.* » « *Elle amplifie des précédentes évolutions législatives, s'inscrit dans une dynamique de baisse de la consommation foncière au niveau national et consacre le fait qu'il est de plus en plus difficile d'ouvrir à l'urbanisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers. Mais le législateur a considéré qu'il fallait accélérer le mouvement avec cet objectif d'atteindre le zéro artificialisation nette en 2050* » poursuit [Jean Roch Langlade](#). Aujourd'hui, **le calendrier de la loi prévoit l'intégration de la trajectoire de réduction de la consommation foncière** dans les Sradet en 2024 puis la mise en conformité des Scot en 2026 et le reste des documents d'urbanisme locaux en 2027.

Favoriser le renouvellement urbain

Mais les délais sont courts et le contexte agité avec des recours de l'AMF en Conseil d'Etat sur les décrets d'application et une proposition de loi récemment adoptée par le Sénat, en attente d'examen par l'Assemblée Nationale. Cette proposition, face aux inquiétudes des élus locaux, vise à « *adapter l'application de la ZAN à la réalité du terrain* », à **éviter une mise en œuvre trop uniformisée et centralisée** et à conserver un hectare pour les petites communes ayant consommé très peu de foncier.

Sur le territoire du ScoT'Ouest, la maîtrise de la consommation foncière est mise en place au travers « d'unités prioritaires de renouvellement urbain » (365 hectares d'une enveloppe urbaine où l'utilisation du foncier peut être optimisée), « d'urbanisations nouvelles d'accompagnement » (140 hectares de sites non-bâties) et « d'urbanisations nouvelles complémentaires » (55 hectares de réserves foncières) . Ce découpage qui privilégie **le renouvellement urbain** commence à être retranscrit dans les documents d'urbanisme locaux. « *La trajectoire du ScoT'Ouest est bonne et ce document est déjà compatible à 80 % avec la loi* » juge Jean-Roch Langlade. Pour les territoires par contre qui ne seront pas à l'heure et dont les documents d'urbanismes ne seront pas conformes, il deviendra impossible d'ouvrir de nouveaux secteurs à l'urbanisation. **Les petites communes qui consommaient déjà peu de foncier seront les plus pénalisées.**

La ville future construite à 80 %

Pour que les collectivités puissent appliquer la loi, **l'Ordre des architectes propose que la profession les accompagne** dès l'élaboration de leur document d'urbanisme. « *Par le diagnostic préalable sur le territoire, par l'analyse du tissu urbain et de la composition socio-économique, une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes peut établir un programme d'intervention pour l'aide à la décision des maires* » confirme [Sandrine Greleau](#), architecte, trésorière adjointe de l'Ordre des architectes Paca.

Pour l'aménagement, les architectes formulent des propositions permettant de répondre à la ZAN. « *La ville de 2050 est déjà construite à 80 %. L'enjeu est à la fois de la réparer et de la réinventer, tout en sanctuarisant les espaces naturels et agricoles et en stoppant la construction de centres commerciaux en périphérie* » poursuit Sandrine Greleau. Pour cela, il faudra **reconquérir l'existant en recentrant par exemple les dispositifs fiscaux de soutien à la construction de logements locatifs type Pinel** sur la réhabilitation, construire sur les friches urbaines, favoriser une « *densification heureuse* » et choisie... Des choix qui vont passer par l'invention de nouvelles formes urbaines et architecturales, par l'amélioration de la qualité des logements et par la renaturation des villes. Pour **faire émerger cette ville de demain sobre en foncier**, les architectes proposent aussi de revisiter l'habitat pavillonnaire avec de la « *densification douce* » sur la base d'études globales à l'échelle du quartier ou du lotissement qu'ils pourraient réaliser. Enfin, ils proposent un objectif de « *zéro bâti vacant* » en installant plusieurs dispositifs. Un vrai enjeu dans les Alpes-Maritimes, département qui compte plus de 40 % de résidences secondaires et où la vacance atteint 12 %.



40
TPBM 1508 MERCREDI 16 AOÛT 2023
— SPÉCIAL ARCHITECTURE —

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

SAMUEL CHWALIBOG, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION 3A

« Le CAUE aura plus d'impact et de force que nous »

Président de l'association 3A (Association architecture Alpes-de-Haute-Provence), Samuel Chwalibog milite pour la création d'un CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le département, seul territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à ne pas en être doté.



L'architecte Samuel Chwalibog, milite pour la création d'un CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

TPBM : Il y a quelques semaines le Conseil régional de l'ordre des architectes (Croa) a été délocalisé à Manosque. Cette réunion, organisée en présence des élus locaux et du Syndicat des architectes des Alpes-de-Haute-Provence (SAAHP), a mis en lumière, une nouvelle fois, le besoin prégnant de créer un CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le département. Cette demande vient-elle plutôt des architectes ou des élus ?

Samuel Chwalibog : Le besoin vient de tous. C'est bien le constat que nous avons fait lors de la réunion à Manosque. Sans vouloir stigmatiser les services de l'Etat, nous constatons que depuis plusieurs années, ils n'ont plus les moyens d'être aussi présents dans le conseil aux collectivités. Il faut forcément quelqu'un pour compenser cette absence.

Aujourd'hui, l'association 3A se retrouve, de facto, à réaliser certaines tâches qui relèvent des missions d'un CAUE. Nous participons à la promotion de la culture architecturale, en tant qu'association, et nous assurons, en tant que professionnels, notre devoir de conseil, souvent individuellement d'ailleurs et toujours bénévolement. Mais nous ne pouvons pas assurer les missions d'un CAUE. Et pourtant, les collectivités ont besoin de ces conseils, comme les particuliers.

Où est-ce qu'une telle structure pourrait apporter au département ?

Le CAUE va d'abord permettre aux architectes de gagner du temps. Aujourd'hui, nous donnons beaucoup de temps aux élus pour les conseiller sur les procédures à suivre, au détriment parfois de nos vies personnelles.

En outre, que ce soit pour les grandes ou pour les plus petites communes, la création d'un CAUE va permettre d'avoir un seul interlocuteur pour les accompagner dans leurs projets de constructions publiques. Un CAUE peut soutenir les collectivités dans les recherches de subventions, les aider à recruter un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou une maîtrise d'œuvre, à définir les grands besoins pour les petits comme les grands projets, à orienter les études de programmation et de faisabilité. Nous savons qu'aujourd'hui plusieurs marchés de maîtrise d'œuvre échappent aux architectes car les besoins ne sont

« Aujourd'hui, l'accompagnement des collectivités dans la maîtrise d'œuvre est capital et il l'est encore plus pour les toutes petites communes, qui n'ont pas les ressources techniques. Le CAUE peut mieux porter la présence des maîtres d'œuvre aux élus locaux. Il peut jouer un rôle de mise en relation. »

identifiés par les collectivités. Pour réaliser l'extension d'une école, par exemple, il faut faire des études. Il y a des réflexions en amont qui doivent être réalisées par un acteur indépendant, c'est là que le CAUE a tout son rôle à jouer.

Le CAUE aura plus d'impact et de force que nous. Aujourd'hui, l'accompagnement des collectivités dans la maîtrise d'œuvre est capital et il l'est encore plus pour les toutes petites communes, qui n'ont pas les ressources techniques. Le

CAUE peut mieux porter la présence des maîtres d'œuvre aux élus locaux. Il peut jouer un rôle de mise en relation. C'est une structure qui a la confiance des collectivités.

Ce projet est devenu un serpent de mer. Pensez-vous qu'il aboutira à court, moyen ou long terme ?

Concrètement, nous n'avons pas la main sur le calendrier de ce projet. Nous ne pouvons que l'impulser mais la balle est dans le camp des autorités locales, de ceux qui vont ensuite le financer, par exemple le conseil départemental via la taxe d'aménagement, mais aussi toutes

les collectivités qui veulent qu'il existe. Tout ne repose pas que sur les épaules du Département.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'aujourd'hui nous avons l'impression que les planètes s'alignent. Nous avons le soutien de la Fédération nationale des CAUE, du Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Drac*, des parcs régionaux

et de nombreux conseillers départementaux. D'autant que nous savons déjà où il pourrait s'implanter. Nous avons de bons retours du côté de Château-Arnoux-Saint-Auban, dans le cadre de l'aménagement d'un itinéraire de découverte du patrimoine architectural autour du pavillon « Prouvé », même si rien n'est concrètement acté.

— PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE SAVEUSE

* Direction régionale des affaires culturelles.

L'actualité des archis de Paca à Apt, Roussillon et Paris

Le 24 novembre, une quarantaine d'architectes s'est retrouvée à Apt puis à Roussillon dans le cadre du cycle de visites « Architecture et Bois » avec Fibois Sud.

Le 24 novembre, une quarantaine d'architectes s'est retrouvée à Apt pour découvrir l'[Espace Départemental des Solidarités](#), réalisation remarquable réalisée par l'architecte [Frédéric Nicolas \(Apache Architectes\)](#) et l'architecte associé [Philippe Mathieu \(PHM Architectes\)](#), un projet qui a été récompensé par le [Prix National de la Construction Bois 2023](#). Ils se sont ensuite rendus à Roussillon pour découvrir le [sentier des Ogres](#), réalisé par [Hélène Bensoam \(Alep Paysages\)](#). Ces visites ont été organisées dans le cadre du cycle « [Visites Architecture et Bois](#) » grâce au partenariat entre l'Ordre des Architectes Paca et [Fibois Sud](#).



Présentation de la filière forêt-bois

Florent Bigo, directeur de Fibois Sud, a ainsi présenté la filière forêt-bois régionale et ses enjeux. Cette journée était l'occasion de comprendre l'importance d'intégrer le bois aux projets architecturaux mais aussi d'identifier les points de vigilance et les spécificités d'un tel projet dans sa conception et dans son développement. Les discussions qui ont suivi la présentation ont alimenté la réflexion sur la manière d'inclure des matériaux bio sourcés dans des projets architecturaux de grande envergure.

En savoir plus

Espace des solidarités à Apt. Architectes : Frédéric Nicolas (APACHE Architectes), Philippe Mathieu (PHM Architectes)

Lauréat de la catégorie « Bâtiment tertiaire » au Prix National de la Construction Bois 2023.

Sentier des Ocres à Roussillon. Architecte : Hélène Bensoam (ALEP Paysages)

Lauréat de la catégorie « Aménager l'extérieur » au Prix Régional de la Construction Bois 2023.



Aménagement du sentier des ocres de Roussillon Copyright Maggy Duceau

Salon des maires de Paris, les archis de Paca y étaient aussi

L'Ordre des Architectes PACA était présent au Salon des Maires 2023 –les 22 et 23 novembre derniers- à l'occasion d'une table ronde sur la construction régionale bois. Les professionnels ont ainsi pu rencontrer élus locaux, personnalités et experts engagés dans la vision des territoires.

Pour l'occasion,

l'Ordre des Architectes PACA a organisé une table ronde sur la construction bois régionale avec la participation de Fibois Sud et de Mathieu Pietri, 1er adjoint au maire de **Bouc Bel Air**. Ce salon fût également l'occasion de rencontrer de nombreux maires de notre région.

Rencontre avec des maires de Provence-Alpes-Côte d'Azur

«Mercredi 22, nous avons pu rencontrer de nombreux maires et adjoints de notre région et assister à un programme d'intervention riche, comme Monsieur David Lisnard, maire de [Cannes](#), Monsieur Jérôme Viaud, maire de [Grasse](#), Monsieur Yves Juhel, maire de [Menton](#), ou encore Monsieur Pierre-Marie Ganozzi, adjoint au maire de [Marseille](#).»



Moment de table ronde sur la construction bois régionale avec la participation de Fisbois Sud

DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE



L'architecture frugale et durable en 69 projets

MARSEILLE

Dix ans d'initiatives pionnières et vertueuses en architecture frugale réunies dans une belle exposition. C'est à la Maison de l'architecture et de la ville.

Le musée du vin de Patrimoine en Haute Corse, la maison des étudiants dans une ferme réhabilitée à Champs-sur-Marne, 10 logements sociaux refaits en chaux et chanvre à Paris, les services techniques de Saint-Martin-de-Crau dans une ancienne grange, le naturoptère ou un bâtiment-jardin à Sérignan-du-Comtat dans le Vaucluse, etc. Ce sont en tout 69 opérations dont 11 dans la région qui ont été sélectionnées en rétrospective du festival « OFF du DD » (Développement durable) et exposées à la Maison de l'architecture et de la ville Paca, boulevard Thurner, grâce au partenariat entre EnvirobatBDM



Audrey Beccaria de la Maison de l'architecture et de la ville, Maryline Chevalier, présidente de l'Ordre des architectes Paca et Frédéric Corset, directeur d'EnvirobatBDM. PHOTO D.C.

et le Conseil régional de l'Ordre des architectes Paca. « Aujourd'hui on travaille avec la nature. Jusque-là on se prémunissait d'elle », observe Maryline Chevalier, présidente de l'Ordre des architectes Paca

d'EnvirobatBDM, un centre de ressources qui vient en appui de la profession sur ces sujets d'avenir.

L'opération d'extension de la mairie de Viens (Vaucluse) est ainsi particulièrement intéressante, non seulement pour l'emploi de matériaux locaux biosourcés (ossature bois, caissons en bois remplis de bottes de paille, enduit en terre, etc.), mais sa réalisation même. « Cette opération était passée complètement sous les radars. Je trouve extrêmement beau que des concitoyens se soient mobilisés eux-mêmes pour faire leur propre maison commune. Du point de vue du symbole démocratique de la prise en main par des concitoyens, c'est très fort », salue M. Corset.

qui note « un fort engouement des jeunes générations d'architectes qui se projettent sur le bien construire pour composer avec l'environnement, le vent, le soleil » ainsi qu'une « vraie appétence des collectivités locales à se montrer exemplaire ». Celle qui regarde l'architecture comme une « discipline de solutions », voit dans l'acte de construire frugal et avec des matériaux biosourcés « une bonne réponse à la crise énergétique et au dérèglement climatique ».

Toutes ces initiatives innovantes, low-tech et participatives traduisent un renouveau dans la manière de concevoir les projets, en replaçant l'usager et son confort au centre des préoccupations. « Les questions d'écologie transforment beaucoup l'acte de bâtir, changent nos pratiques », explique Frédéric Corset, le directeur

d'EnvirobatBDM, un centre de ressources qui vient en appui de la profession sur ces sujets d'avenir.

L'opération d'extension de la mairie de Viens (Vaucluse) est ainsi particulièrement intéressante, non seulement pour l'emploi de matériaux locaux biosourcés (ossature bois, caissons en bois remplis de bottes de paille, enduit en terre, etc.), mais sa réalisation même. « Cette opération était passée complètement sous les radars. Je trouve extrêmement beau que des concitoyens se soient mobilisés eux-mêmes pour faire leur propre maison commune. Du point de vue du symbole démocratique de la prise en main par des concitoyens, c'est très fort », salue M. Corset.

David Coquille

MAV Paca, 12, bd Théodore-Thurner, jusqu'au 14 avril

Marseille : Une expo sur l'architecture sobre

BFM
MARSEILLE

BFMTV | VIDÉOS TRAFIC MÉTÉO FAITS DIVERS IMMO SPORT OM BONJOUR MARSEILLE BONSOIR MARSEILLE HORS-SÉRIES NEWSLETTER JEUX CONCOURS

🏠 > MARSEILLE > ÉMISSIONS - MARSEILLE > PLANÈTE LOCALE



PLANÈTE LOCALE : L'ACTU DE LA SEMAINE
MARSEILLE : UNE EXPO SUR L'ARCHITECTURE SOBRE
Assises d'Aix-en-Provence : le procès du meurtre de Marie-Bélen, étudiante franco-argentine tuée en 2019 à Marseille, s'ouvre ce lundi.

PLANÈTE LOCALE du lundi 6 février 2023 - Marseille : une expo sur l'architecture sobre

Retrouvez votre rendez-vous Planète Locale du lundi 6 février 2023 avec le sujet du jour : Marseille, une expo sur...
[Voir plus](#)

Le 06/02/2023 à 1:00 | Durée : 11:03

[f](#) [t](#)

LES PLUS VUES

-  Disparition de Lina: "Deux témoins ont vu Lina sur le trajet de la gare entre 11H15 et..."
-  Disparition de Lina: "Son téléphone a cessé d'émettre" et "aucune activité bancaire sur..."
-  "J'ai subi de ta part harcèlement, humiliations et attouchements": la lettre émouvante de...
-  Eure: une fillette de trois ans et demi battue à mort, les parents mis en examen pour...
-  La Roche-sur-Yon: des étudiants contraints d'habiter dans un camping, faute de logement
-  Au moins 20 morts et près de 200 blessés après l'explosion d'un dépôt de carburant dans...

L'architecture frugale prend ses quartiers à Marseille

Une 1^{ère} dans la région, l'exposition rétrospective Best Off du DD, fruit d'un partenariat entre EnvirobatBDM, le Croa Paca et la MAV, permet d'apprécier, jusqu'au 14 avril, réalisations pionnières en matière d'architecture durable et responsable.



Ordre des Architectes Paca - Les 69 projets ont été installés à la fois sur les cimaises et sous la verrière du bâtiment de l'Ordre et de la MAV, à Marseille.

Depuis 2012, le Off du DD (Développement durable) donne une visibilité à des **ouvrages architecturaux low-tech, frugaux et participatifs**. Ces réalisations naissent et aboutissent via l'engagement, la passion et l'obstination des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre, des collectivités, d'entreprises et même d'habitants convaincus de la nécessité de changer les pratiques pour favoriser une **transition climatique, écologique, économique et sociale**. « *Ce sont des projets non valorisés et le plus souvent méconnus que nous avons souhaité mettre en lumière avec cette retrospective qui présente 69 réalisations à Marseille grâce au [Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur \(Croa Paca\)](#) et à la [Maison régionale de l'architecture et de la ville \(MAV\)](#) », a évoqué [Frédéric Corset](#), directeur d'EnvirobatBDM.*

Ce projet s'inscrit dans le prolongement des actions menées pour une **architecture responsable** dans un contexte de **raréfaction des ressources naturelles**. « *Nous sommes fiers de présenter cette exposition retraçant des projets vertueux sur le plan architectural* », s'est félicitée [Maryline Chevalier](#), [présidente du Croa Paca](#).

Au cours des dix dernières années, de nombreux projets ont été mis en lumière, des plus innovants aux plus engagés. S'ils ont été précurseurs à leur époque, ils demeurent encore à ce jour exemplaires et inspirants. « *Nous sommes heureux de pouvoir présenter, aux côtés du Croa, cette exposition auprès du grand public et en particulier du jeune public, en valorisant à travers ces initiatives, les notions de sobriété et de frugalité* », a estimé [Audrey Beccaria](#), secrétaire générale adjointe de la MAV Paca.



Frédéric Corset, Maryline Chevalier et Audrey Beccaria. (Crédit : Croa Paca)

Appel à candidature

Créé en 2012 par deux associations, l'ICEB et CO2D, le Off du DD est désormais une manifestation indépendante portée par des associations* et professionnels engagés dans des **démarches durables, novatrices et non conventionnelles**. « *C'est avant tout une architecture des solutions* », a estimé Maryline Chevalier. Il se présente comme un **appel à projet national et annuel** qui permet d'identifier les initiatives innovantes low-tech et également participatives. « *C'est un appel à candidature qui, au départ s'effectuait le plus souvent sur des territoires ruraux, a été élargi, au fil du temps, sur tout le territoire national* », explique Frédéric Corset.

A lire aussi | [Avignon : Memento fait entrer l'histoire du Vaucluse dans un seul bâtiment](#)

L'exposition présente donc les projets emblématiques de dix années du festival répartis sur différentes thématiques et notamment celle du **"Habiter, Aménager"**. « *Notre désir est en premier lieu d'initier des événements sous la forme de journées du Off pour échanger et débattre autour de projets distingués* », a confié Frédéric Corset. Et de son côté, Maryline Chevalier a insisté sur la faisabilité : « *Notre volonté est de montrer que construire et aménager durablement à coût maîtrisés, c'est déjà possible !* »

Dix projets régionaux

Les 69 projets ont été installés à la fois sur les cimaises et sous la verrière du bâtiment de l'Ordre et de la MAV. Dix d'entre eux sont situés dans la région Paca ou été conçus par des **architectes locaux**. Ce sont notamment deux réalisations des Alpes-de-Haute-Provence : "Les Colibres", un bel ensemble de douze logements participatifs par l'[Atelier Ostraka](#) et [Sylvie Detot](#) ou encore "l'Atelier de l'ONF", conçu en **bois de Provence** par [Frédéric Nicolas](#) et [Apache Architecte](#).

Dans les Hautes-Alpes, la maison du tourisme du Queyras, conçue par Marie Garcin et [Gilles Coromp](#), remporte un vif engouement. « *L'implication des usagers, la volonté de davantage de sobriété, la meilleure prise en compte des espaces et la possibilité de les mutualiser sont autant de critères majeurs* », estime Frédéric Corset.

Autres opérations retenues qui rivalisent d'ingéniosité, le Domaine de l'Argibois dans les Alpes-Maritimes ou encore le bâtiment des services techniques de la Ville de Saint-Martin-de Crau, conçu l'un par Michel Régis et l'autre par l'[agence Oh! Som](#).

Le CROA PACA lance un AMI pour aider à la diffusion architecturale

Le 15 septembre, le Conseil régional de l'ordre des architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur va mettre en ligne un AMI invitant un public très large à faire remonter des projets d'actions contribuant à la diffusion architecturale sur tout le territoire. La date limite de dépôt de dossiers est prévue le 3 novembre 2023 avant l'annonce des lauréats en janvier 2024.



En partenariat avec EnvironatBDM, le Croa Paca a accueilli au printemps 2023 dans ses locaux à Marseille l'exposition « BestOFF du développement durable ».

Avis aux architectes, associations, collectifs, étudiants, entrepreneurs, etc., de **Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca)** avec un projet de diffusion de la qualité architecturale : les candidats, obligatoirement basés dans la région et comptant dans leur équipe au moins un architecte inscrit à l'Ordre ou un étudiant en architecture, sont invités à **déposer avant le 3 novembre un dossier auprès du Conseil régional de l'ordre des architectes (Croa Paca)** qui apportera son aide financière ou logistique via, notamment, le prêt de locaux ou de matériels. Objectif : faciliter la mise en œuvre, en 2024, des actions sélectionnées.

Tel est le sens de l'**appel à manifestation d'intérêt (AMI) que s'apprête à lancer le Croa Paca le 15 septembre prochain**, *via son site Internet* et par courriel auprès de ses contacts.. Les lauréats seront annoncés en janvier 2024 au moment des vœux de l'institution.

Planifier

« L'Ordre des Architectes a pour vocation de **garantir l'intérêt public de l'architecture**. La **diffusion de la qualité architecturale** fait partie de ses missions. Elle y contribue à travers ses propres actions mais aussi **en soutenant celles portées par d'autres sous forme de publications, d'expositions de photographies, de conférences, de cours de dessin ou d'interventions de sensibilisation en milieu scolaire...** Plutôt que de répondre au fil de l'eau et afin de mieux orienter nos choix, nous avons décidé de **planifier la programmation avec une enveloppe dédiée** », explique Arnaud Réaux, vice-président du Croa Paca qui table sur une dizaine d'actions dont le budget sera compris entre 1 000 et 2 500 euros. « Notre objectif est de rendre l'institution plus proche des territoires. Plus la culture architecturale sera diffusée, mieux elle sera comprise, défendue et valorisée », poursuit-il.

L'Ordre des Architectes PACA lance un AMI pour faire émerger des projets de valorisation de l'architecture

Par Service Rédaction -- le 18 septembre 2023

L'Ordre des Architectes PACA lance son premier appel à manifestation d'intérêt pour la promotion de l'architecture dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes est régulièrement sollicité pour accompagner des projets dans la région. Ainsi, afin de faire émerger le plus de projets sur l'ensemble du territoire de la région PACA et de mieux vous permettre de planifier les actions, les élus du Conseil Régional ont décidé de lancer le premier Appel à Manifestation d'Intérêt, l'AMI-PACA pour l'année 2024.

Celui-ci s'adresse à plusieurs catégories de porteurs de projets : associations, collectifs, écoles, syndicats, étudiants en architecture, entrepreneurs...

Vous avez un projet pour la diffusion architecturale ? Suivez le mode d'emploi ... Et participez !



Les objectifs de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ?

L'appel à manifestation d'intérêt vise à recenser et impulser les actions culturelles mises en œuvre par tous les acteurs qui souhaitent s'associer à l'Ordre des architectes.

Les projets devront s'inscrire pleinement dans les missions et objectifs de l'Ordre et devront inclure un partenariat avec l'institution qui se déclinera via des moyens humains, financiers ou matériels.

Pour rappel, l'Ordre a une mission de service public, celle de garantir l'intérêt public de l'architecture.

En outre, il faut également que les projets puissent répondre à au moins un des 2 objectifs suivants :

1. Contribuer à la diffusion architecturale dans la région PACA ;
2. Renforcer la proximité et la solidarité entre les architectes de notre région.

Comment déposer mon projet ?

Pour répondre à cet AMI, il suffit de :

- ▶ Remplir la fiche projet et le budget sous format Excel ([à télécharger ici](#)) ;
- ▶ Les envoyer par email à ami@croapaca.fr avant la date de clôture fixée au 3 novembre 2023 à 00h.
- ▶ Si vous avez des questions ou des demandes de précisions tout au long du processus de dépôt du dossier vous pouvez contacter l'équipe de l'Ordre au 04 92 12 24 00 ou écrire à ami@croapaca.fr.

Quels sont les projets attendus ?

- ▶ Les formats proposés sont libres.

En voici quelques exemples possibles (liste non-exhaustive : conférences, balades urbaines, installations, visites architecturales, cours publics, ateliers dessins, cinéma d'architecture en plein air, etc...).

Les projets déposés devront répondre aux enjeux suivants :

- ▶ Faire vivre l'architecture dans notre territoire !
- ▶ Veiller à bien s'inscrire dans les missions et objectifs de l'Ordre ;
- ▶ Cibler les architectes, les étudiants, le public scolaire, le public, les institutionnels ou les élus locaux ;
- ▶ Avoir un budget compris entre 1000 et 2500€ par projet ;
- ▶ Être mis en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 ;
- ▶ Assurer le suivi budgétaire et la conservation de toutes les factures pour pouvoir justifier des dépenses effectuées avec la somme allouée par l'Ordre ;
- ▶ Utiliser des ressources libres de droit ou produire des ressources libres de droits.

Le calendrier

- ▶ 15 septembre 2023 : Lancement de l'Appel à manifestation d'Intérêt ;
- ▶ 3 novembre 2023 : Clôture des dépôts de dossiers
- ▶ 15 décembre : Jury final organisé par l'Ordre
- ▶ 18 janvier 2023 : Annonce et présentation des projets sélectionnés lors de la cérémonie des vœux 2024

À qui s'adresse cet AMI et suis-je éligible ?

Sont éligibles les projets qui se dérouleront de janvier à décembre 2024 et se situeront sur le périmètre de la candidature par des architectes inscrits à l'Ordre des Architectes.

Chaque projet doit faire l'objet d'un dépôt via mail à raison de deux projets maximum par porteur de projet.

Les projets portés en partenariat entre plusieurs structures seront déposés par un porteur de projet unique. Le dossier listera alors les différentes parties prenantes.

Les structures candidates doivent respecter les différentes législations en vigueur et devront signer une convention de partenariat avec l'Ordre. Elles doivent être basées en région PACA et au moins composé d'un.e architecte inscrit.e à l'Ordre ou d'un.e étudiant.e en architecture.

Rappels

Les dossiers doivent être envoyés par mail à cette adresse : ami@croapaca.fr

Date de clôture de l'appel à projets : 3 novembre 2023

Photo de Une : Balade architecturale et théâtrale Saint-Mauront Express - octobre 2022 à Marseille DR Ordre des Architectes PACA

Vélo, architecture et transition écologique font bon ménage dans une expo à Marseille



CULTURE. Deux [architectes](#) françaises ont traversé une partie des [Etats-Unis](#) à vélo pendant trois mois pour un projet de bourse. L'histoire de ce périple et la réflexion née de ce voyage sont contées en photos dans une exposition, dans la cité phocéenne.

Traverser une partie des Etats-Unis en vélo, avec sa casquette d'architecte, c'est le défi que se sont lancées Annouk Soula et Aliénor Drapier. Les deux jeunes professionnelles ont parcouru plus de 3.000 kilomètres à vélo à travers "l'oncle Sam" dans le cadre d'un voyage de recherche historique et architecturale, mené avec l'aide de la bourse de la fondation Delano & Aldrich / Emerson et de l'American institute of architects. Ce périple, étonnant, est à découvrir dans l'exposition photo "Biking Through (Green) New Deal", à l'Ordre des architectes [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), à [Marseille](#).

Jusqu'au 9 octobre 2023, les visiteurs peuvent contempler les photos des "Archicycleuses", montrant l'architecture de la période "new deal" aux Etats-Unis (1933-1939) et sa mise en perspective avec le mouvement actuel de "green new deal" [un programme de lutte contre le changement climatique et les inégalités sociales lancée par l'élue démocrate Alexandria Ocasio-Cortez], en faveur de la transition écologique.

Du roman au terrain

Les deux architectes se sont inspirées du parcours de la famille Joad, dans le roman *"Les raisins de la colère"* de John Steinbeck (1939), le long de la route 66. Leur projet de recherche a été de visiter 100 bâtiments de l'époque "new deal", construits entre 1933 et 1943, dans cinq Etats. Les jeunes femmes ont, ensemble, analysé la grande diversité de styles et d'influences architecturales, et ont cherché à comprendre le récit de leurs constructions. *"La période du 'new deal' résonne avec la crise économique de 2008, et la crise écologique, sociale et économique que nous connaissons aujourd'hui"*, estime Annouk Soula, architecte et co-commissaire de cette exposition.

"Nous avons croisé le 'green new deal', qui est un projet politique consacré aux thématiques de l'énergie, de la rénovation thermique et de l'inclusion des travailleurs, à l'architecture aujourd'hui", explique Aliénor Drapier, architecte et co-commissaire. *"Un groupe d'architectes américains reprend ces résolutions en les appliquant à l'architecture, pour permettre, par exemple, l'émergence de circuits courts ; quand un autre sensibilise les collectivités en leur montrant que ces idées peuvent s'appliquer concrètement à des projets urbains."*



Suite à la visite des bâtiments existants, les jeunes architectes se sont rendues compte que *"la politique d'Etat peut permettre de construire des bâtiments avec des matériaux et de la main d'œuvre locaux"*, affirme Annouk Soula. L'un des projets du 'new deal' les a d'ailleurs marquées. Il consistait à planter des haies et des arbres pour lutter contre l'érosion des sols et les violentes tempêtes de poussière. *"Les traces de cette intervention humaine sont toujours visibles, sous la forme de maillages de plantation dans le paysage"*, ajoute Aliénor Drapier.

A deux roues

Reste à savoir pourquoi les deux architectes ont choisi le vélo comme mode de transport. "Il est respectueux de l'environnement et offre une place à l'inattendu. Surtout, le rythme du vélo nous a permis d'appréhender l'architecture et les territoires autrement", répond Aliénor Drapier. *"Parfois, nous ne croisons ni village ni voiture, et étions dépendantes des éléments. Certains Etats que nous avons traversés manquent cruellement d'infrastructures"*. Elles ont été surprises de voir tant de bâtiments abandonnés sur la route, et ont constaté *"le peu de conscience qu'il y avait autour de la réhabilitation et la conservation du patrimoine"*. Il leur est arrivé de voir une école abandonnée et une autre, en construction, seulement à quelques mètres de la première.

Les "Archicycleuses" se demandent maintenant si l'aventure va continuer. *"C'est en réflexion"*, indique Aliénor Drapier. *"L'itinérance nous fait découvrir l'architecture autrement, et cela nous plaît de croiser le cyclisme, le voyage, le paysage et l'architecture."*

Politique, Histoire et transition écologique

De son côté, l'organisateur de cette exposition, l'Ordre des architectes Paca, s'est dit *"très heureux de pouvoir soutenir et donner de la visibilité à ce projet à travers cette exposition"*. C'est, pour lui, un moyen de *"montrer un autre aspect de l'architecture, en dehors de la conception"*. La diversification des pratiques *"est un sujet"*, et celui de l'exposition *"résonne avec l'Histoire et la transition écologique"*. *"Biking Through (Green) New Deal montre comment la politique et la société peuvent influencer l'architecture."* L'idée, derrière cette exposition, est, aussi, de témoigner *"de l'importance de l'Etat à financer la transition écologique"*, conclut Annouk Soula.

Communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras fêtes les Journées de l'architecture

Culture. L'évènement national de cette première quinzaine d'octobre, ce sont les Journées de l'Architecture qui ont lieu le week-end des 14 et 15 octobre, sur le thème de la transition écologique. Elles prennent d'ailleurs de l'ampleur pour déborder du week-end.

Publié le 04/10/2023 à 22h30

Publié le 04/10/2023 à 22h30



Les Communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras proposent différents axes de découvertes, en partenariat avec l'association UNADHA (Union des architectes des Hautes-Alpes). Le dépliant des JNA est disponible dans les offices de tourisme. Auparavant, elles participent également au festival Nature Connexion à Réotier, le week-end des 7 et 8 octobre, via le service Patrimoine. Attention, beaucoup de ces propositions sont sur inscriptions !

SEMAINE DU 2 AU 8 OCTOBRE

Samedi 7 octobre, 15h

Dimanche 8 octobre, 10h

RÉOTIER

Festival nature connexion

LA FORÊT ENCHANTÉE

Durée 1h30

RDV : tente d'accueil

Balade "Sens'action", une exploration active, insolite et sensorielle, en famille.

Retrouverons-nous l'esprit de la forêt ? Le guide-conférencier vous fera toucher, sentir, regarder autrement ; une balade en immersion, à l'écoute de la forêt des Hautes-Alpes.

À partir de 6 ans. 3 €, réservation obligatoire dans les offices de tourisme du Guillestrois-Queyras ou sur www.lequeyras.com

Nombre de places limité, minimum 4 personnes

SEMAINE DU 9 AU 15 OCTOBRE

Samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Thème : architecture et transition écologique

Les injonctions pour une architecture moins consommatrice en énergie, plus saine et plus adaptée aux modes de vie actuels, doivent permettre de produire des lieux à vivre pour le monde vivant, dans lesquels les habitants puissent faire société.

C'est un changement profond qui intervient et auquel chacun d'entre nous peut participer. Les Journées Nationales de l'Architecture sont une occasion de sensibiliser le grand public à cette capacité d'action. Par ailleurs, à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, des initiatives liées à l'architecture du sport pourront être valorisées, notamment les plus vertueuses en termes de consommation d'énergie.

Durant ces journées, le service Patrimoine Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras coordonne différentes propositions et organise une rencontre, des visites de chantier ou de maison, autour de la transition écologique, en partenariat avec l'union des architectes des Hautes-Alpes (UNADHA).

Avant-première

Levez les yeux : cette opération dédiée au jeune public se décline durant le mois d'octobre.

Pour cette première participation des Communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras, l'œuvre de l'architecte Achille de Panaskhet à Savines-le-Lac et l'usine-barrage de Serre-Ponçon sont les deux axes d'étude retenus par des enseignants, de la maternelle au BTS, accompagnés du service éducatif. Elle permet aux adultes en devenir, de prendre conscience du cadre de vie qui les entoure et nourrit le parcours artistique et culturel des élèves.

Samedi 14 octobre, 9h & 14h30

LES ORRES

Pôle sport et innovation

Durée 1h

RDV : devant la Bulle

Visite de chantier

Lieu de loisirs en intérieur, école de ski et parking, ce nouveau bâtiment vient s'intégrer dans la pente. Les formes à pans coupés et le mélèze répondent à l'architecture de la station d'origine. Une toiture végétalisée couronne le tout.

En compagnie de Sylvain Baillon, architecte et accompagné, pour la séance de 9h, de Pierre Vollaire, maire des Orres.

Org. CCSP/CCGQ

Gratuit.

Nombre de places limité, réservation obligatoire au 04 92 43 72 72

Samedi 14 octobre, 10h

LES ORRES

Les Orres, une station sculpture

Durée 2h

RDV : espace Rencontre et Culture

Projection-rencontre

Une création originale de l'architecte Jean-Michel Legrand, vue par de jeunes architectes issus de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA.M). Évocation de la problématique de la rénovation énergétique. Présentation par Harold Klinger, enseignant chercheur à l'ENSA.M. Précédée d'une projection de film sur la station (2023, inédit 10 mn, réalisateur Clément Dorival, collection « Destination », DRAC PACA, Images de ville).

Org. ENSAM & CCSP/CCGQ

Entrée libre

Samedi 14 octobre, 16h

Transformation d'une ancienne ferme en habitation

Durée 1h

RDV : intersection D 609 et route des chalets d'estive

Visite de chantier

Découvrez cette rénovation en cours qui, après confortement des murs, rehausse le bâti grâce à une ossature bois, le tout isolé en laine de bois. Le mélèze est utilisé en bardage de façade et la paille comme isolant pour le toit. En compagnie d'Eco2Scop et du propriétaire.

Gratuit.

Nombre de places limité, réservation obligatoire au 04 92 44 31 00

Dimanche 15 octobre, 14h

Guillestre

« Et + si affinités »

Durée 1h

RDV : devant la mairie

Balade urbaine chorégraphique

La Compagnie Antipodes propose une danse singulière où la physicalité s'entremêle à la poésie pour offrir une relecture d'espaces tant architecturaux, urbanistiques que sociaux.

Pour cette balade, les danseurs seront accompagnés de stagiaires amateurs. Pour tout public.

Un stage gratuit de danse est proposé aux danseurs.seuses à partir de 10 ans les 7, 8, & 14 octobre. Renseignements et inscriptions au 04 92 46 82 45.

Dispositif Résidence en Territoire - DRAC PACA, avec la coordination de Bienvenue là-haut.

Gratuit

Dimanche 15 octobre, 14h

CHATEAURoux-LES-ALPES

Réaménagement de la rue principale

Durée 1h

RDV : place de la mairie

Visite commentée

Apaiser la circulation de cet axe majeur et redonner de la place aux espaces et déambulation piétonne, c'est l'objectif de cette réalisation.

En compagnie de Maryline Chevalier, architecte.

Org. UNADHA & CROA

Gratuit.

Nombre de places limité, réservation obligatoire au 06 66 32 36 64

Dimanche 15 octobre, 15h30

Valorisation écotouristique d'une zone humide

Durée 1h

RDV : zone du Liou

Visite commentée

Cette promenade en bois sur pilotis s'adapte aux variations saisonnières du niveau d'eau de

la queue de retenue de Serre-Ponçon. En compagnie de Maryline Chevalier, architecte.

Org. UNADHA & CROA

Gratuit.

Nombre de places limité, réservation obligatoire au 06 66 32 36 64

Dimanche 15 octobre, 16h00

GUILLESTRE

Deux maisons mitoyennes en paille

Durée 1h

RDV : devant l'office de tourisme

Visite commentée

Épargner du foncier, utiliser des matériaux renouvelables comme la paille, capter la chaleur du soleil, autant d'éléments qui ont orienté cette construction.

En compagnie de Sandrine Raymond, architecte, d'Eco2Scop et du propriétaire.

Gratuit.

Nombre de places limité, réservation obligatoire au 04 92 24 77 61.

EXPOSITION

Architecture d'intérêt public en PACA, 1977-2017

Du vendredi 13 au vendredi 20 octobre

Savines-le-Lac

RDV : pôle XXe

Mardi de 15h à 17h,

Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi de 10h à 12h.

Samedi 21 et dimanche 22 octobre

Mont-Dauphin

RDV : arsenal

De 10h à 17h

L'objectif est de montrer comment la création architecturale a évolué au regard du cadre législatif. Le propos est structuré selon un découpage de la période qui distingue quatre décennies. Une quarantaine de réalisations architecturales, urbaines et paysagères en PACA, illustrées et commentées, font référence aux grandes actions publiques caractéristiques.

– 1977-1987 : Qualité architecturale et projet partagé

– 1987-1997 : Équipements et espaces publics des villes

– 1997-2007 : Nouvelles infrastructures, patrimoine et requalification urbaine

– 2007-2017 : Mondialisation, métropoles et territoires durables

Entrée libre

Une réalisation de spécialistes de l'architecture contemporaine : Pascale

Bartoli, Jean-Lucien Bonillo, Thierry

Durousseau et Ève Roy.

Exposition soutenue par la DRAC PACA, coordonnée par la Maison de l'architecture et de la ville (MAV) PACA.

Samedi 21 octobre, de 14h à 17h

Mont-Dauphin

Fresque de la construction

RDV : arsenal

Dans le cadre de cette exposition, un animateur propose un atelier ludique pour répondre

aux enjeux de la construction, liée au changement climatique. En équipe, prenez conscience

des impacts de la construction pour agir efficacement.

Gratuit

Embrunais

DL Journées de l'architecture : des visites aux Orres et à Baratier

Le Dauphiné Libéré - 12 oct. 2023 à 18:20 - Temps de lecture : 2 min

Les journées nationales de l'architecture, évènement national, auront lieu les 14 et 15 octobre. Elles sont organisées sur les trois prochains week-ends d'octobre sur différentes communes des communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras. Celles-ci proposent différents axes de découvertes en partenariat avec l'Union des architectes des Hautes-Alpes. Le thème est l'architecture et la transition écologique. Une architecture moins consommatrice en énergie, plus saine, plus adaptée aux modes de vie actuels...

▪ Samedi 14 octobre

À 9 heures et à 14 h 30 aux Orres, visite gratuite d'un chantier (durée une heure), rendez-vous devant le restaurant *La Bulle*, sur le front de neige 1650. École de ski et parking, ce nouveau bâtiment vient s'intégrer dans la pente. Les formes à pans coupés et le mélèze répondent à l'architecture de la station d'origine. La visite se fera avec Sylvain Baillon, architecte, accompagné à 9 heures de Pierre Vollaire, maire des Orres. Nombre de places limité, réservation obligatoire au 04 92 43 72 72.

À 10 heures, toujours aux Orres, visite de la station sculpture (durée deux heures), rendez-vous devant l'Espace rencontre et culture. Projection-rencontre autour de la création originale de l'architecte Jean-Michel Legrand vue par de jeunes architectes de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille. Évocation de la rénovation énergétique, présentation par Harold Klinger, enseignant chercheur, le tout précédé par la projection du film inédit de Clément Dorival. Entrée libre.

▪ Dimanche 15 octobre

À 15 h 30, à Baratier, valorisation d'une zone humide (durée une heure) rendez-vous à la zone du Liou, visite promenade commentée sur les pilotis en bois, variations saisonnières du niveau d'eau de Serre-Ponçon. Avec Maryline Chevalier, architecte. Gratuit. Nombre de places limité, réservation au 06 66 32 36 64.

CRÉDIT PHOTO

Page de couverture : Cabanes perchées sur pilotis, Cyril
Chênebeau Architecte, © Aldo_Amoretti

Vie de l'Ordre : Conférence Habiter l'incertain © Zoé Bouana

Diffusion de la culture architecturale : École des pins, Bouc Bel Air
© Stéphan Brofiga

